

Conditions Générales - Terra-Trips

www.oasis-egypte.com

1. Contrat

- 1.1 Les présentes conditions générales règlent les relations entre le client et Terra-Trips en ce qui concerne les arrangements du programme organisés par Terra-Trips ainsi que toutes les autres prestations fournies par Terra-Trips.
- 1.2 Le contrat prend effet au moment de l'acceptation du programme proposé par votre paiement de l'acompte. Ce contrat entraîne des droits et devoirs pour Terra-Trips ainsi que de la part du client.
- 1.3 Une prestation organisée par une autre organisation que Terra-Trips, et qui est juste revendue, est soumise aux conditions de contrat de l'autre organisation. Dans ce cas précis, Terra-Trips n'est pas votre partenaire contractuel.

2. Prix

- 2.1 Les prix sont mentionnés en Euro par adulte. Les prix suivants sont appliqués pour les enfants (âge au cours du circuit):

| | | |
|---|-----------------|-------------|
| - 0-2 ans | chambre parents | gratuit |
| - 2-6 ans | chambre parents | 25% du prix |
| - 6-12 ans | chambre parents | 50% du prix |
| - dès 12 ans (chambre individuelle ou double) | | prix adulte |
- 2.2 L'acompte, correspondant au minimum à la moitié du montant total en Euro, doit obligatoirement être versé lors de l'inscription pour confirmer la réservation des dates et des prestations (visites, hôtels, croisières, transports et transferts, etc.).
- 2.3 Si la réservation intervient à moins de 21 jours avant le 1^{er} jour du programme, Terra-Trips se réserve le droit de demander le paiement global de suite.
- 2.4 Lors d'une réservation, intervenant moins de 7 jours avant le départ, des frais supplémentaires de minimum Euro 50.- par personne pourront être facturés.
- 2.5 Toute modification intervenant après acceptation du programme (paiement de l'acompte) peut entraîner des frais supplémentaires de minimum Euro 50.- par personne.
- 2.6 Le solde du montant est à régler 15 jours avant le début du circuit (paiement direct ou sécurisé depuis www.oasis-egypte.com).
- 2.7 Modification des prix : pour des raisons indépendantes de notre volonté (augmentation soudaine des prix de nos partenaires, tels qu'hôtels), nous nous réservons le droit de majorer les prix annoncés dans le programme. Si la majoration dépasse les 5%, Terra-Trips vous proposera une variante plus avantageuse si vous le désirez.
- 2.8 Lors de voyages forfaitaires, des changements imprévus (logement, moyen de transport, prestations, visites, ordres des visites) peuvent intervenir. Auxquels cas nous nous efforcerons de trouver un remplacement équivalent. Les changements de programme ne donnent aucun droit à des demandes de dommages et intérêts, ni à des remboursements, ni à des indemnités.

3. Annulation

- 3.1 Toute annulation doit être signalée à Terra-Trips dans les plus brefs délais.
- 3.2 Les frais suivants seront retenus, par personne, pour toute annulation (au minimum Euro 100.-):

| | |
|------------------------------------|------|
| - jusqu'à 21 jours avant le départ | 25% |
| - 15-20 jours avant le départ | 50% |
| - 3-14 jours avant le départ | 75% |
| - 0-2 jours avant le départ | 100% |
- 3.3 Des exceptions demeurent réservées, à l'entière discrétion de Terra-Trips.

4. Interruption du voyage

- 4.1 Si le client interrompt volontairement le programme, Terra-Trips l'aidera à regagner - au plus vite - Le Caire. Aucun remboursement n'aura lieu.
- 4.2 En cas d'interruption pour raison grave (maladie, accident), Terra-Trips assistera le client pour organiser le rapatriement avec l'aide de l'assurance privée du client, le cas échéant avec l'aide de **AIG Egypt**.

5. Modification/annulation par Terra-Trips

- 5.1 Si les circonstances l'exigent, et dans l'intérêt du client, Terra-Trips se réserve le droit de modifier le programme (logement, moyen de transport, prestations, visites, ordres des visites) tout en fournissant des prestations équivalentes dans la mesure du possible.
- 5.2 Si Terra-Trips juge qu'un programme doit être annulé pour des raisons de forces majeures (catastrophe naturelle, grève, trouble politique, etc.), Terra-Trips remboursera les montants versés, sous déduction des prestations déjà fournies avant le moment de l'annulation ou de l'interruption. Toute autre prétention à des dommages et intérêts est exclue.

6. Responsabilité

- 6.1 Terra-Trips décline toute responsabilité lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est due :
- à des manquements du client,
 - à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à l'un de ses partenaires ou à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat,
 - à un cas de force majeure ou à un événement que Terra-Trips, ou son partenaire, ne pouvaient pas prévoir ou contre lesquels ils ne pouvaient rien.
- 6.2 Si le client subit des dommages matériels (dommages directs) imputables à Terra-Trips, le dédommagement ne pourra pas dépasser le prix du programme mis en place.
- 6.3 Terra-Trips n'assume aucune responsabilité pour des excursions ou des manifestations achetées sur place - sans accord préalable de Terra-Trips - en dehors du programme établi.

7. Assurances

- 7.1 Terra-Trips assure ses clients. De plus amples informations sont disponibles depuis le site www.oasis-egypte.com. Terra-Trips conseille à ses clients également de s'assurer à titre privé, afin de couvrir les risques suivants:
- Perte des valises,
 - Annulation du vol,
 - Etc. (plus d'informations sous www.avi-international.com - en partenariat avec «Le Guide du Routard»).

8. Réclamations

- 8.1 Présentez vos réclamations de suite et directement à notre guide vous accompagnant. Il fera diligence pour vous trouver une solution appropriée.

9. Visa/Passeport

- 9.1 Le client est responsable de son passeport (valable 6 mois après la date de fin du séjour en Egypte). Le visa doit être pris au préalable auprès d'un consulat égyptien pour les citoyens non membres de l'Union Européenne. Pour les citoyens de l'UE et de la Suisse, le visa sera apposé dans votre passeport directement à votre arrivée à l'aéroport du Caire.

10. Billets d'avion

- 10.1 Le client est personnellement responsable de la réservation, du paiement et de la confirmation de ses vols aller/retour.

11. For juridique

- 11.1 Le for juridique est en Egypte, au Caire.

12. Garantie

- 12.1 Terra-Trips garantit les sommes payées dans le cadre de la réservation de votre circuit.

Terra-Trips – Amr Terra - 3 emarat machrouh koliet el banat behind dar el defah el gawy - appt. 51 - Nasr City - Cairo
Sous réserve de modification sans préavis – Le Caire, le 1er mars 2008



Terra-Trips, votre spécialiste de l'Egypte: www.oasis-egypte.com